




**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE





**« Un réseau fort et pertinent pour l'orientation, contribuant  
au futur SPRO en Aquitaine »**



**« CIJA (Centre Information Jeunesse Aquitaine) »**



**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



# INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°APSPRO\_N°08 lancé en décembre 2013 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>THÉMATIQUE : Orientation</b> <b>Numéro du projet : APSPRO_N°8</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
Titre : « Un réseau fort et pertinent pour l'orientation, contribuant au futur SPRO en Aquitaine »
<b>Objectifs initiaux :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Confirmer la légitimité et la lisibilité du réseau IJ parmi les acteurs du SPRO</i></li><li>• <i>Proposer la création d'outils communs pour accompagner l'offre de services</i></li><li>• <i>Mieux répondre à la demande des jeunes en confortant les partenariats</i></li></ul>
<b>Public(s) cible(s) :</b> <i>Jeunes utilisateurs du réseau « IJ » Aquitain. 1700 jeunes touchés en relation directe, et plusieurs centaines en contacts induits (évaluation difficile).</i>
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Création d'une « boîte à outils SPRO » numérique pour le réseau IJ</i></li><li>• <i>Création de vecteurs de communication pour valoriser le dispositif</i></li><li>• <i>Dotation d'écrans-vitrine sur 7 BIJ expérimentaux</i></li><li>• <i>Création de supports d'accompagnement : indicateurs pour le réseau, annuaire des contacts, fiche de liaison,...</i></li><li>• <i>Développement de formations favorisant la culture commune</i></li></ul>
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Région Aquitaine, soit les 5 départements : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées Atlantique</i></li><li>• <i>Bordeaux et CUB, petites et moyennes communes, zones rurales sensibles.</i></li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b></li><li>• <i>Clarification du rôle de chaque opérateur et proposition de procédures.</i></li><li>• <i>Identification forte de l'Information Jeunesse au sein des acteurs SPRO et reconnaissance par le Conseil Régional.</i></li><li>• <i>Avancée vers la culture commune (formation professionnelle)</i></li></ul>
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Région Aquitaine, SAIO, DRJSCS, Pôle emploi, Fongecif. (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : idem
<b>Partenaires financiers :</b> Ressources propres assurées par le CIJA : 61 474,85 €
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Durée initiale : 13 mois (1er décembre 2013 – 31 décembre 2014) (2) Durée effective : 13 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> CIJA <b>Type de structure :</b> Association
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> PHARE <b>Type de structure :</b> Structure privée



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

## Sommaire

**Introduction : p 3**

**I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

**II. Déroulement de l'expérimentation**

**III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

## **Introduction**

En mars 2012, le CIJA a été désigné comme coordonateur de l'une des 21 zones SPO définies alors dans la Région Aquitaine. Cette désignation témoigne du fait que le positionnement du CRIJ Aquitaine était fortement marqué dans le domaine de l'accueil des jeunes en définition de parcours et dans son aptitude à développer des partenariats féconds.

A ce titre, de nombreuses réunions ont été organisées avec les partenaires constitutifs du « premier noyau » (Pôle emploi, Mission Locale, CIO, Fongecif, Cap Emploi), et un travail de réflexion s'est accompli afin de penser la meilleure articulation pour le futur SPRO, lui permettre d'être opérationnel et qu'il puisse amener une vraie valeur ajoutée pour le public en recherche.

C'est donc dans une continuité logique, et dans le cadre d'une ambition étendue au niveau de toute la Région Aquitaine, que le CIJA a déposé un dossier FEJ, après en avoir analysé les termes avec le Conseil Régional d'Aquitaine.

## **Le SPRO : une réponse à des problématiques récurrentes**

- Accueillant toutes typologies de jeunes venant de tous les horizons, le réseau Information Jeunesse se positionne comme un observatoire des questions prioritaires posées chez les jeunes.

Il est avéré que les besoins exprimés concernent essentiellement les thématiques suivantes : orientation, formation, emploi

- Toutes les enquêtes effectuées par le CIJA, les diagnostics que nous élaborons lors d'entretiens, les remontées du réseau témoignent du constat suivant : les thématiques principalement demandées par notre public s'inscrivent pour une très large part dans une démarche d'insertion : orientation, emploi, formation.

Ce sont les questionnements les plus réguliers qui sont exprimés à notre accueil (les 2/3 de notre public sur l'ensemble des territoires de la Région Aquitaine s'inscrivent dans ces questionnements).

- L'évolution du rôle de l'Information Jeunesse. Durant très longtemps, l'Information Jeunesse, dispensateur d'informations généralistes répondait à des demandes ponctuelles, précises, recevant des jeunes qui venaient chercher réponse à 1 question en libre service. Ce public se présentait devant la documentation, trouvait la référence demandée et repartait.

Aujourd'hui, au regard de la complexité d'obtenir la bonne information, de la difficulté de cerner le bon organisme et des effets de la crise de l'emploi, les jeunes formulent d'autres exigences. Ils ont besoin d'un temps consacré au dialogue, d'une écoute, afin d'exposer leurs problèmes et bénéficier des conseils avisés. Ces demandes s'expriment souvent dans

l'urgence, voire une certaine impatience clairement manifestée. L'Information Jeunesse apparaît là comme un élément de réponse.

### **Le premier guichet d'accueil...pour tous**

- Une identification forte : La mission de l'Information Jeunesse répond à la première information, véritable lieu d'accueil clairement identifié et carrefour d'orientation reconnu vers les services spécialisés, offrant un service de qualité rendu par des professionnels reconnus.
- Une information de proximité : Le réseau des BIJ et des PIJ répartis dans toute la Région conforte cette mission généraliste de l'Information en permettant une décentralisation de la mission au plus près des lieux de vie des jeunes. En, ce sens, nous favorisons l'existence d'un véritable droit à l'Information pour Tous.
- Un « guichet unique ». En effet, notre démarche vise :
  - . soit à informer directement le jeune (base documentaire, brochures des partenaires, recherches internet, offres d'emplois et de logement),
  - . soit à lui indiquer de façon précise la structure qui répondra à sa recherche spécifique. Nous orienterons alors le jeune vers le partenaire concerné par la demande après un entretien individualisé visant à bien cerner sa requête.
- La souplesse d'un maillage territorial. Les prestations délivrées s'effectuent sans rendez-vous. Cette réactivité reconnue est l'une des forces de l'Information Jeunesse.

### **Le SPRO avant l'heure**

Le mode de fonctionnement du réseau « IJ » le conduit, depuis sa création, à faire du SPRO avant même la création du dispositif.

- Des complémentarités existantes. Le CIJA accueille tout public jeune sur différentes thématiques, et particulièrement des jeunes en démarche d'insertion. L'accueil par des documentalistes expérimentées répond à des exigences professionnelles strictes afin d'écouter, d'informer avec pertinence et d'orienter, si besoin, le jeune vers la meilleure source d'information et d'accompagnement.
- Le respect des compétences de chacun. Dans cette démarche, le CIJA ne se substitue pas aux institutions dont la vocation est d'orienter, d'accompagner le jeune en insertion, ou de trouver un emploi de longue durée. Il a toujours misé sur les complémentarités et sur le partenariat avec les autres structures d'accueil, d'information et d'orientation.
- Des partenariats actifs. Ainsi, des relations de partenariat existaient déjà entre ces partenaires « AIO » (Accueil-Information-Orientation), avant l'émergence du SPRO. Elles étaient réelles, mais n'obéissaient à aucune cohérence formalisée. Ainsi, si la question posée ne rentre pas dans le champ des compétences, la structure renvoie vers la meilleure source de renseignement.

A noter qu'en Aquitaine existe un réseau « Education Emploi Formation » permettant à des structures d'accueil de se réunir, de mutualiser, d'organiser un salon professionnel et d'élaborer un annuaire affirmant la lisibilité de ces institutions : Fongécif, APEC, Universités, AFIJ, APECITA, ARACT, BEM, CIBC 33,...

### **Le droit commun inadapté**

La multiplicité des structures d'accueil, le manque de lisibilité des compétences ne permet pas au public en demande de trouver aisément l'information auprès de la structure idoine. Il en

ressort un parcours complexe qui, peut générer de la frustration, l'abandon des recherches, ou un manque de crédibilité des dispositifs institutionnels.

Le constat :

- le jeune a du mal à identifier clairement les missions de chacun des organismes. Problème de lisibilité.
- le jeune est contraint d'aller d'un service à un autre, se sentant pris dans un engrenage de démarches compliquées qui le démotivent souvent. Problème de structuration des partenariats.
- certains services sont mal connus par le public : Fongécif, Cap Emploi...

Les atouts à exploiter :

- les structures existent. Les missions sont définies par les textes. Les compétences et la rigueur professionnelle s'expriment dans de dommageables cloisonnements. Il convient de créer ou de renforcer l'articulation entre ces services en développant une culture commune dont le public sera le bénéficiaire.
- Le SPRO est la réponse adaptée. Sans créer une superstructure qui serait inefficace, il vise à valoriser le rôle de chacun en identifiant clairement les périmètres de compétences tout en favorisant un dispositif structuré de relations entre les partenaires.
- La complémentarité des missions permettra de couvrir l'ensemble des demandes formulées avec pertinence, dans le respect de l'identité de chacun. Les partenaires se retrouvent sur des éléments communs : accueil, information, conseil, orientation.
- Les structures partenaires ont en commun la pratique d'une mission de service public, ce qui leur confère des obligations qui sont devenues parties intégrantes de leurs exigences professionnelles : confidentialité, gratuité du service, accès à internet et aux portails d'utilité sociale, accompagnement numérique, accès à d'abondantes sources documentaires tant nationales que régionales, actualisation des données, déontologie de l'information.

Les pistes pour l'avenir :

- les acteurs de terrain connaissent parfois mal les sphères exactes d'intervention du partenaire et cernent peu leurs modalités de fonctionnement. Une pédagogie transversale s'impose.
- les craintes de chaque partenaire de ne pas voir leurs missions et compétences reconnues dans un ensemble vaste qui nuirait à leur identité. Le futur SPRO, animé et coordonné par la Région Aquitaine, apportera la garantie de l'expression de chacun dans des partenariats actifs tout en affirmant la compétence et les missions de chacun des partenaires.
- Le réseau Information jeunesse est riche de sa diversité. Il est positionné sur les lieux de vie des jeunes, au plus près de leur préoccupations : villes moyennes, intercommunalités, milieu rural. Les professionnels qui y travaillent sont une garantie d'investissement humain et d'expression de compétences.
- Le CIJA a fortement mobilisé le réseau aquitain sur l'importance du SPRO. Lors du début de l'expérimentation, près de 50% du réseau des BIJ et des PIJ étaient concernées par le SPRO.

## **Le territoire expérimental : la Région Aquitaine**

### Données démographiques

- La Région Aquitaine est composée de 5 départements : Dordogne (24), Gironde (33), Landes (40), Lot et Garonne (47), Pyrénées Atlantiques (64).
- Le réseau Information Jeunesse est fort de 96 BIJ et PIJ répartis dans les villes moyennes, les zones sensibles, le milieu rural.
- L'Aquitaine, région attractive, compte 3 233 000 habitants, en augmentation démographique
- Mer, montagne, forêts, vignes ... caractérisent l'environnement de base d'une Région dynamique positionnée sur un axe naturel vers le Sud.
- La Communauté Urbaine de Bordeaux, constituée de 27 communes, regroupe 660 091 habitants (soit près du quart de la population des 5 départements), et place l'agglomération bordelaise en 7ème position au rang national.
- Bordeaux, métropole régionale, concentre 22 % de la population, 77 % des étudiants aquitains et es institutions régionales. Elle bénéficie d'une bonne desserte routière et ferroviaire pour assurer les liaisons sur toute l'Aquitaine. Son attrait naturel lui amène de nombreux étudiants (73 200 dans la ville, 90 000 en Aquitaine), des touristes venant du monde entier.
- Population jeune : près de 370 000 jeunes de 16 / 25 ans vivent en Aquitaine, c'est à dire 11,6% de sa population. Les moins de 25 ans représentent 28,3 % de la population aquitaine.

### Radioscopie des 5 départements

- Le département de la Gironde est le département disposant du plus grand nombre de 16-25 ans (plus de 13% de sa population) à la différence des Landes et de la Dordogne (moins de 10% de sa population). Si ces deux derniers départements ont une population vieillissante, la Gironde bénéficie à la fois de l'attractivité de la métropole bordelaise et de la présence en nombre des universités.
- Il existe de grandes différences économiques entre les 5 départements composant la Région :
  - . La Gironde concentre l'essentiel du tissu économique et du secteur tertiaire (avec les Pyrénées Atlantiques) : industrie aéronautique et spatiale, industrie métallurgique, chimie-pharmacie-plastique, industrie agro-alimentaire, filière bois, bâtiments et travaux publics.
  - .Le secteur primaire est très représenté en Dordogne et dans le Lot et Garonne ( élevage, pruneaux, fraises, kiwis, maïs, carottes, asperges,...) et dans les Landes (sylviculture, agriculture intensive, élevage).
  - Les disparités :
    - . En terme d'emploi : marché du travail sinistré dans les Landes, le Lot et Garonne. Peu de structures d'enseignement supérieur et de formations professionnelles proposées dans ces départements.
    - . En terme de scolarité : 6700 jeunes en décrochage scolaire (source : Monsieur le Recteur Membrini, rentrée 2012-2013). Disparité entre le taux de retard scolaire scolaire le plus élevé dans le département de la Dordogne et le moins élevé en Gironde.

. Le taux de chômage global en Aquitaine (10,3 %) est sensiblement le même que le taux national (10,5%).

Il convient de noter des disparités entre les départements : 9,4% dans les Pyrénées Atlantiques, 10,5% en Gironde et 10 % dans les Landes, mais 11,00% dans le Lot et Garonne et 11,4% en Dordogne (source INSEE – août 2013).

Par contre, 1 jeune sur 4 (18-25 ans) n'est pas inséré sur le marché du travail en Dordogne (24,4%) et dans le Lot et Garonne (24,2%), pour 17,1% en Gironde et 16,9 % dans les Pyrénées Atlantiques (22,7% pour les Landes).

. En terme de mobilité des jeunes : Bordeaux Métropole assure une attractivité auprès des jeunes. Un problème de mobilité se pose sur l'ensemble du territoire, pour les jeunes. Ce qui rend essentiel l'existence d'un maillage territorial de structures d'accueil et d'information efficient afin d'accompagner les parcours. Ces structures remplissent une fonction d'aménagement du territoire par l'apport décentralisé qu'elles apportent en terme de mission de service public.

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

### A. Objectifs de l'expérimentation

#### Objectifs généraux

L'axe essentiel qui a guidé notre démarche s'articulait autour d'un objectif général :

"Améliorer le service rendu aux jeunes dans leur parcours  
de recherche d'emploi-orientation-formation".

Pour ce faire, nous avons plusieurs ambitions :

- Rendre les BIJ et PIJ acteurs actifs et lisibles sur les 21 territoire SPRO de la Région Aquitaine
- Répondre dans la proximité à la demande des jeunes par une dynamique partenariale professionnelle misant sur les complémentarités et l'affirmation de l'identité de chacun
- Capitaliser sur l'expérience de deux ans animée par le CIJA, tête de réseau du SPO Bordeaux, au profit de toute la Région Aquitaine

#### Objectifs opérationnels

La mise en place de cette stratégie supposait de nous appuyer sur 5 axes forts que nous souhaitons développer :

Objectif 1 : Associer le réseau aquitain de l'Information Jeunesse au dispositif SPRO

Objectif 2 : Professionnaliser plus encore les acteurs du réseau sur des thématiques prioritaires

Objectif 3 : Contribuer à identifier le futur SPRO comme service pertinent d'aide à l'Emploi-Orientation-Formation.

Objectif 4 : Affirmer les partenariats par un mode de coopération structuré

Objectif 5 : Coopération renforcée avec les échelons administratifs, la Région Aquitaine et les autres collectivités territoriales.



## B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

### 1. Public visé

- le public visé est en adéquation avec le constat que nous avons fait lors du dépôt du dossier FEJ : le public Information Jeunesse qui, pour les 2/3 posent des questions en rapport avec l'emploi-formation-études-insertion.
- Les techniciens du réseau Information Jeunesse, afin de favoriser leur implication dans le SPRO

### 2. Bénéficiaires directs

#### 2.1. Statistiques descriptives

- public fréquentant le CRIJ :

#### Typologie du public

- . 57 % sont des femmes
- . 62 % ont entre 16 et 25 ans
- . 50 % ont un niveau infra niveau IV
- . 25 % demandeurs d'emploi

#### Raison de leurs démarches

- . identification du réseau comme un lieu ressource pour les questions relatives à l'insertion, formation, emploi.
- . positionnement du réseau comme "guichet unique" favorisant l'orientation des jeunes vers la structure spécialisée. Car ils identifient mal les différentes missions. L'IJ leur ouvre l'accès à la bonne porte.
- . nous présentons une image conviviale, plus facile à fréquenter qu'une institution traditionnelle. Tous les publics viennent chez nous en confiance.
- . reconnaissance de la rigueur et de la précision de notre documentation
- . recherche d'un contact immédiat avec entretien. C'est l'un des atouts majeurs du réseau : son adaptabilité.

Année 1	
Bénéficiaires entrés	
Jeunes	1242
Adultes	472
<b>Nombre</b>	<b>1714</b>

**de l'expérimentation pendant toute la durée**  
**Bénéficiaires entrés**

1.	
<b>Âge</b>	
Moins de 6-10 ans	
10-16 ans	23
16-18 ans	98
18-25 ans	952
Autres : 25-44	378
45 et plus	111
<b>Situ</b>	
Elèves él	
Elèves él	
Collégier	21
Lycéens	
Lycéens	445
Jeunes a	23
Etudiants	258
Demande	415
Actifs occ	20
(préciser) autres :	
(préciser) autres :	
<b>Nive</b>	
Infra V	193
Niveau V	190
Niveau IV	454
Niveau III	290
Niveau II	
Niveau I	97
<b>Sexe</b>	
Garçons	748
Filles	966

2.	
<b>Qua</b>	
Parents	311
Enseigne	72
Conseille	17
Conseille	8
Conseille	12
Animateu	42
Educateu	
(préciser) autres :	
(préciser) autres :	

1.	
Non, aucune	OUI, une partie des bénéficiaires directs
OUI, une partie des bénéficiaires directs	Non, aucune
2.	
Non, aucune	OUI, une partie de mon territoire
OUI, une partie de mon territoire	Non, aucune

## 2.2. Analyse qualitative

Le public et les besoins exprimés par celui-ci sont le reflet de l'évolution sociale et technologique.

A un public qui considérait le CRIJ comme un self service dispensant une info qu'il recherchait en autonomie a succédé un public exigeant, demandant des temps de d'écoute et de dialogue. Ce qui nécessite des entretiens de plus en plus longs, une qualité d'écoute, une grande technicité et une adaptabilité en fonction des profils. La force de l'Information Jeunesse est qu'elle accueille tous types de publics, là où ailleurs il faut être soit autonome, soit payer le service, soit relever d'un public spécifique, soit se présenter lors de permanences contingentées.

C'est là que nous assumons notre mission essentielle. Car, recevant sans rendez-vous, les professionnels de l'Information Jeunesse sont formés à l'accueil, et particulièrement à l'accueil des publics difficiles.

Profils reçus :

- Jeunes défavorisés souhaitant s'intégrer par l'emploi
- Public issu de l'immigration maîtrisant mal la langue française et demandant des conseils pour les CV, les lettres de motivation, appréciant la création d'ateliers de mutualisation.
- Jeunes adultes en difficulté venant pour une reconversion
- Des CSP + recherchant une formation professionnelle

Au tableau statistique précédant portant bilan de 1714 jeunes directement concernés, il convient d'ajouter le public reçu par l'ensemble du réseau "IJ" réparti sur tout le territoire de l'Aquitaine, regroupant près de 200 agents tous sensibilisés, durant l'expérimentation, à l'enjeu représenté par le SPRO (difficile à quantifier).

Car les problématiques rencontrées dans le réseau sont les mêmes (une enquête réalisée auprès du réseau et regroupant 95% de réponses l'a démontré). Ce public, difficile à comptabiliser a les mêmes besoins. Il convient d'adjoindre, comme profil :

- Jeunes en milieu rural qui fréquentent les BIJ et les PIJ
- Jeunes issus de zones en difficultés.

Outils de repérage :

- l'inexistence d'une communication autour du dispositif n'a pas permis de drainer vers nous une population qui aurait directement sensibilisée par ce vecteur d'information. Et nous n'avons pas pu percevoir directement les retombées des éléments informatifs dispensés sur nos sites.

A noter que le CRIJ a développé des éléments de communication lorsqu'il était coordonnateur de la zone SPO Bordeaux (pages quadri dans nos guides), et que l'attentisme a prévalu pour sensibiliser autour du SPRO en 2014. Il convenait d'avancer en souplesse afin de prendre en compte les perceptions des membres du CCREFP (ex CREFOP) et de respecter une mise en place progressive visant à positionner chaque acteur dans le dispositif à sa juste place.

- les usages habituels nous permettent de cerner les caractéristiques de notre public. Chaque agent d'accueil remplit une grille favorisant la connaissance des usagers, ce qui nous aide à orienter nos stratégies. Ces derniers ont été les prescripteurs auprès des jeunes : renseignement direct, ou bien renvoi vers la structure partenaires spécialisée.

L'expérimentation nous a permis de conforter notre légitimité, et d'asseoir l'image de l'Information Jeunesse en tant que partenaire reconnu par la Région Aquitaine dans les 5 départements de l'Aquitaine. Elle a confirmé les tendances que nous connaissions déjà et qui avaient été révélées dans 2 enquêtes approfondies que nous avons faites auprès des usagers du CRIJ et auprès du réseau "Information Jeunesse".

### 3. Bénéficiaires indirects

- les agents travaillant dans le réseau BIJ et PIJ aquitain, soit près de 200 personnes, permettant un accueil de proximité. De nombreuses réunions, et des mails d'information ont été régulièrement envoyés.

Public reflétant le maillage territorial du réseau qui pénètre dans les zones rurales et diffuse vers les bourgades du territoire.

- les jeunes reçus dans le réseau dont il nous est difficile de donner une évaluation chiffrée. C'est tout le sens de l'un des outils que nous avons mis en œuvre, permettant d'apprécier quantitativement et qualitativement le public reçu.
- le public captif par les 7 écrans – vitrine qui, peuvent ainsi bénéficier d'informations 24h/24h, week-ends compris. Un 8ème est apposé au CRIJ. Nature des infos : offres d'emploi, salons formation, alternance, événements tournant autour de l'insertion.
- les parents insistant sur l'importance d'une communication afin de clarifier pour le grand public les rôles et missions de chaque organisme AIO.

## II. Déroulement de l'expérimentation

### A. Actions mises en œuvre

Nous pouvons dégager 4 grands axes thématiques qui ont servi de trame à notre action :

#### Envers le grand public

##### 1) Actions développées

- création d'une rubrique « SPRO » sur le site internet "info-jeune.net" expliquant de façon didactique la dynamique du dispositif SPRO.
- développement d'écrans-vitrines dans 7 BIJ et PIJ de la Région afin de promouvoir les initiatives dans le domaine de l'emploi-orientation-formation.
- diffusion d'infos sur Facebook communiquant autour du SPRO
- présence sur le terrain lors de salons formation-emploi
- fiche d'information "Le SPRO en Aquitaine" dans l'abonnement du CRIJ
- accueil, informations, orientation vers les partenaires
- mise au point d'une plaquette d'information sur le SPRO "S'informer, s'orienter, s'insérer". Ce document servira de base à la réflexion du CREFOP afin d'en assurer l'édition et la plus large diffusion possible.

##### 2) Ressources mobilisées

- responsable informatique du CIJA
- développeur pour la création de logiciels spécifiques pour les écrans-vitrine. Consultation du réseau afin de faire remonter les candidatures pour l'installation.
- documentalistes pour présence sur les nombreux forums ("Studyrama", "L'Etudiant", "Aquitec",...) et pour l'accueil des jeunes en questionnaire.
- Prestataire metteur en page pour la plaquette de communication.

##### 3) Difficultés et réponses apportées

- écueils essentiellement d'ordre psychologique. Les attermoissements ayant présidés à la mise en place de feu-SPRO ont entraîné une certaine perplexité des acteurs et la grande prudence de la Région Aquitaine qui a voulu avancer par étape, afin de faire avec la sensibilité de chacun des acteurs qui voient là une évolution de modèles traditionnels et de modes de travail.
- de ce fait, la plaquette de communication n'est pas encore finalisée. Le point positif est qu'elle existe et qu'elle va servir de base à une réflexion collective pour aboutir à un document partagé.

#### Envers la Région Aquitaine

##### 1) Actions développées

- réunions régulières avec la Région, sensible à notre maillage territorial et à notre souplesse de fonctionnement.
- intervention de la chargée de mission SPRO lors de notre séminaire régional réunissant le réseau des BIJ et des PIJ.

- élaboration d'une fiche "action" avec la DRJSCS, à l'attention d'une commission CCREFP : mise en oeuvre du SPRO – développement d'une culture commune
  - réponse à la demande de l'institution régionale : effectuer un sondage auprès du réseau afin de percevoir et d'analyser les difficultés rencontrées par les jeunes dans le cadre de leur recherche "emploi-formation-insertion".
  - dans le prolongement de notre mission de coordination SPO, proposition à la Région d'une fiche liaison entre le 1er accueil et le second opérateur afin de garantir une lisibilité du parcours de l'utilisateur. De même, une méthode favorisant le suivi individuel fait partie des suggestions émises.
  - participation du CRIJ et du réseau aux 5 rencontres départementales organisées par la Région Aquitaine, réunissant l'ensemble des partenaires SPRO et présidée par la vice-présidente :
- . reconnaissance de l'Information Jeunesse affichée au niveau régional
  - . identification confirmée du réseau local par les partenaires locaux
    - proposition à la région d'un "Annuaire régional des contacts utiles du SPRO à destination des professionnels".

## 2) Ressources mobilisées

- membres de la direction (Président et Directeur), collaboratrices pour conforter la culture commune et s'impliquer auprès des partenaires locaux
- l'ensemble du réseau régional afin d'assurer leur participation aux différentes réunions
- compétences documentaires pour élaboration de l'annuaire
- collaborateurs de la DRJSCS pour points d'étape

## 3) Difficultés et réponses apportées

- la notion de temps diverge avec les institutions. Notre réactivité et nos propositions sont canalisées par la nécessaire temporisation liée à un accompagnement progressif qui contrarie nos souhaits de mise en place d'outils et de procédures. D'autant que la loi, récente, exigeait une phase d'état des lieux et d'adaptation partagée à la nouvelle donne.
- nous n'avons pu mettre en place le Comité de Pilotage qui nous eut permis d'associer des représentants des partenaires. La Région nous a demandé de procéder différemment, mais avec un impact sans doute plus fort : participer aux conférences territoriales nous a permis aux acteurs locaux de l'Information Jeunesse de se positionner dans ce dispositif face aux autres opérateurs.

## Envers le réseau

### 1) Actions développées

- visites dans le réseau en créant des rencontres départementales, avec la DRJSCS et les DDCCS concernées pour expliquer et démystifier le SPRO : présentation du FEJ – SPRO, les enjeux, réponses aux questions, distribution d'outils techniques. Ces réunions ont rencontré un fort taux de participation et un intérêt prononcé des techniciens.
- constitution d'une boîte à outils sur l'intranet, associant le réseau des 96 structures "IJ" , les DDCCS et la DRJSCS : textes légaux, éléments pédagogiques définissant le SPRO, argumentaire pour les élus,...

- création d'une fiche bilan à destination du réseau pour apprécier les thématiques et les publics reçus au travers d'une grille unique d'évaluation, attestant que l'Information Jeunesse assume depuis longtemps les missions « AIO », dans le cadre d'informations et d'entretiens individuels.
- envoi au réseau de questionnaires concernant les freins rencontrés par les jeunes sur les questions liées à l'AIO. Demande formulée par la Région.
- développer dans 5 structures BIJ-PIJ (1 par département), un écran-vitrine permettant de valoriser les thématiques autour de l'emploi et la formation : offres d'emploi, salons et expositions, journées thématiques, actualités, ... Au regard de l'intérêt du réseau envers cet outil, nous en avons installé 7 (3 en Gironde). Appréciation unanime de cet outil qui, de surcroît, est transportable à l'extérieur, vers les publics.
- séminaire du réseau aquitain avec l'intervention de la chargée de mission SPRO de la Région.
- formation "connaissance des partenaires SPRO" avec intervention, devant les stagiaires, de l'ARML et de la plateforme de décrochage du rectorat.
- réflexion, contacts afin de proposer une formation VAE "Accompagnement social et professionnel", visant à assurer la mixité des publics "IJ" avec les agents des structures partenaires.
- réalisation d'un "Annuaire des contacts utiles du SPRO à usage des professionnels"
- fiche de suivi et méthode pour suivi du parcours du jeune proposée au réseau.
- rédaction d'une fiche permettant d'informer précisément les membres du CCREFP sur l'Information Jeunesse et ses missions. Travail d'explicitation du périmètre de chacun valorisant les complémentarités. Document à présenter lors d'un prochain CREFOP.

## 2) Ressources mobilisées

- compétences de la DRJSCS, des DDCS, des collaborateurs du CIJA pour dispenser une pédagogie "SPRO" sur tout le territoire.
- chargée de mission "SPRO" de la Région Aquitaine
- ARML, Rectorat
- CNAM pour formation VAE
- compétences numériques et réseaux internet

## 3) Difficultés et réponses apportées

- relatif scepticisme du réseau "IJ" dû à l'attentisme subi par ce dossier SPO/SPRO. Réunions, mails, rencontres individuelles, interventions de l'Etat ont favorisé la compréhension. Et l'implication forte de la chargée de mission SPRO de la Région a permis à chacun de percevoir la volonté politique nouvelle et décentralisée, donc de proximité.
- en effet, les élus locaux étaient quelques peu en interrogation face à ce dispositif. La nouvelle loi et les outils pédagogiques que nous avons développé envers le réseau ont atténué ce sentiment
- la mise ne place de la fiche bilan est parfois perçue avec réticence par les BIJ-PIJ, voyant là un travail supplémentaire. Les DDCS ont été un puissant soutien pour aider à cette évolution qui, quoiqu'il en soit a été annoncée comme progressive. Le fonctionnement idéal de ce système ne doit pas être attendu dès la première année. Mais les tendances majeures qui s'en dégageront seront riches d'enseignements.

- 5 écrans-vitrine prévus initialement. La demande fut supérieure. Afin de répondre à cette demande, et au regard de la pertinence de l'outil nous en avons commandé 7.
- la VAE "Accompagnement social et professionnel" nécessite une motivation et un travail soutenu, car il s'agit là d'un engagement fort. Des réunions complémentaires seront nécessaires afin d'expliquer aux agents du réseau les présupposés requis.

## La culture commune

### 1) Actions développées

- action de professionnalisation partagée des partenaires orientation - emploi- formation, le 19 juin 2014 avec l'ARML et la plate forme de décrochage du Rectorat. Participation de 12 stagiaires issues du réseau..
- rencontres des coordinateurs régionaux des Missions locales, de Pôle emploi et du directeur du SAIO.
- participation aux rencontres territoriales organisées par la Région Aquitaine en présence de tous les opérateurs départementaux du SPRO

### 2) Ressources mobilisées

- partenaires SPRO
- réseau et collaborateurs du CRIJ

### 3) Difficultés et réponses apportées

- ressenti, parfois, d'une interrogation des partenaires au regard du rôle reconnu à l'Information Jeunesse dans le dispositif.
- Un document du Ministère de l'Education Nationale favorise la reconnaissance de notre légitimité. La présentation, devant le CREFOP, d'un document synthétique sur le rôle et les missions de l'Information Jeunesse permettra une juste analyse de la situation.

## **Éléments complémentaires d'analyse**

- le dispositif va changer les modes de travail et les processus collaboratifs :

- . en terme d'organisation, une présence plus technique et plus régulière envers le réseau.
- . nécessité d'élaborer des indicateurs statistiques afin de percevoir l'impact de nos actions
- . nécessité d'orienter les priorités de l'Information Jeunesse en prenant en compte les nouveaux enjeux et la définition des politiques publiques
- . institutionnaliser les relations avec les partenaires selon des processus clairs valorisant l'action de chacun, et visant une plus grande efficacité.



-le dispositif va conforter nos pratiques professionnelles et renforcer nos partenariats, et non pas modifier notre organisation, car il convient de rappeler que...nous faisons déjà, et depuis de nombreuses années, du SPRO sans le savoir.

- l'évaluateur, par son intérêt prononcé sur certains pans de notre expérimentation, a permis de pousser au mieux l'évaluation (7 écrans vitrine au lieu de 5, par exemple) et de procéder à un sondage exhaustif des besoins, envers le réseau.

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

<b>Nom de la structure partenaire</b>	<b>Type de structure partenaire</b>	<b>Rôle dans l'expérimentation</b>
Conseil Régional d'Aquitaine	Collectivité territoriale	Soutien constant de la démarche expérimentale
Réseau Information Jeunesse	BIJ-PIJ	Relais sur les territoires
DRJSCS	Service de l'Etat	Interventions régulières au sein du CCREFP

### Productions

- Avec la Région : questionnaire demandé afin de percevoir les freins actuels pour les jeunes dans leur parcours emploi-orientation-formation. Eléments opérationnels proposés : fiche de liaison, méthode, plaquette de communication.
- Avec le réseau : « boîte à outils » pédagogique intranet sur le SPRO répondant aux demandes locales du réseau pour sensibiliser les élus. Interaction constante afin de répondre à la demande.
- Avec la DRJSCS : création d'une fiche pour le CCREFP afin de développer une culture commune. Relations régulières sur l'expérimentation.

Les modalités du partenariat ont permis des réunions régulières toute l'année.

### Atouts du projet

- Renforcement du réseau « IJ » aquitain qui partage un enjeu commun clair, affirmé, et répondant à nos missions
- Identification de l'IJ comme acteur bien implanté et réactif par le Conseil Régional. Les relations avec l'institution s'en trouvent renforcées
- Reconnaissance accrue des structures BIJ-PIJ par les partenaires SPRO, du fait des conférences départementales.

L'ensemble des partenaires rencontrés au cours de cette expérimentation faisaient partie des prévisions initialement contenues dans le dossier.

## 2. Partenaires financiers

<b>Financements</b>	<b>Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %</b>
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	58,98%
Cofinancements extérieurs à la structure	
Autofinancement	40,58%

### C. Pilotage de l'expérimentation

- la création d'un Comité de Pilotage telle que défini dans le projet du CRIJ ne répondait pas à la stratégie définie par la Région Aquitaine qui souhaitait assurer une intégration progressive et prudente des opérateurs dans le SPRO, en prenant en compte les paramètres psychologiques et les interrogations de chacun. Il nous a donc été demandé de ne pas créer une telle entité.
- Cependant, il nous a été proposé de participer aux conférences départementales organisées sous l'égide de la vice-présidente de l'Institution, ce qui a sans doute eu un impact plus fort. Ainsi, l'IJ a ainsi été officiellement et publiquement reconnue comme acteur dans le domaine emploi-formation-orientation, et l'ensemble des agents de terrain ont pu identifier notre rôle et nos missions.

En effet, l'ensemble des partenaires (Pôle emploi, CIO, Missions locales, Fongecif, Cap Emploi,...) siégeaient dans cette réunion.

- Par contre, afin d'effectuer un suivi de l'expérimentation, les éléments suivant de pilotage ont été déployés :

. relations régulières avec la DRJSCS avec laquelle nous élaborions des points d'étape (7-8 fois)

. rencontres fréquentes avec les DDCS lors de nos déplacements dans les départements pour interventions devant le réseau (2-3 par département)

. la chargée de mission de la Région Aquitaine avec laquelle nous avons très souvent développé des réflexions, et défini le cadre d'intervention qui devait être le notre (1 fois par mois).

. la vice-présidente de la Région (5fois)

. le directeur du Pôle formation professionnelle et de l'apprentissage à la Région.

- Modalités des rencontres avec ces institutions :
- . conférences territoriales avec la Région
- . rencontres départementales avec le réseau (2/département) et les DDCS
- . séminaire régional avec la DRJSCS, les DDCS, le réseau
- . réunions de travail avec la chargée de mission
- . réunions de coordination entre les animatrices du réseau du CRIJ et les CEPJ des 5 départements.

#### D. Difficultés rencontrées

Principale difficulté : la constitution du Comité de Pilotage prévue dans notre projet n'a pu être effectuée, à la demande de la Région, comme expliqué plus haut.

D'autres modalités ont été préférés par le Conseil Régional, ce qui a présenté une grande pertinence :

- conférences territoriales proches des territoires et réunissant tous les acteurs, favorisant une excellente visibilité de l'Information Jeunesse par l'ensemble des partenaires
- rencontres régulières avec la Région et l'Etat favorisant la circulation des informations.

### III. Enseignements généraux de l'expérimentation

#### A. Modélisation du dispositif expérimenté

**1) Plaquette** aisément duplicable et essentielle, car permettant, pour le grand public de bien percevoir les différents périmètres d'intervention des structures et les partenariats visant à l'efficacité du système:

- . Intitulé : S'Informer, s'orienter, s'insérer
- . Partenaires + log, avec, de façon synthétique, le descriptif suivant : missions, public visé, contacts
- . Un récapitulatif rappelant les partenariats de service public

La maquette existe et peut être dupliquée. La matrice est aisément transférable.

**2) Pages internet** : informations permettant de communiquer sur un dispositif en utilisant les modes de communication des jeunes :

- . Quest-ce que le SPRO ?
- . Les textes législatifs
- . Les partenaires du dispositifs
- . La valeur ajoutée du SPRO
- . Les territoire en Aquitaine
- . Propositions pour une méthodologie

Aisément transférable au niveau du réseau. Consultable sur [www.info-jeune.net](http://www.info-jeune.net)

### **3) Vitrine – écran dynamique**

Le dispositif permet de mettre en place un affichage dynamique de contenus multimédias en vitrine sur un écran TV HD de grandes dimensions :

- . Affichage de petites annonces et d'actualités extraites du site Web régional de l'Information Jeunesse (info-jeune.net)
- . Captage de contenus depuis d'autres sites Web (par exemple des sites édités par les BIJ et les PIJ).
- . Intégration de vidéos (vidéo "institutionnelle" du réseau IJ Aquitain ou vidéos produites en local par les BIJ et les PIJ ayant comme thématique l'emploi, la formation, l'orientation, la vie des partenaires,...)
- . Intégration de contenus textuels ou multimédia produits en local par les BIJ et les PIJ (textes, images, diaporamas, etc...)

Le dispositif se compose d'un ordinateur multimédia connecté à internet et relié à un écran TV haute définition de 80 cm de diagonale (ou plus). Les importations de contenus depuis le site Web régional de l'Information Jeunesse ou depuis d'autres sites Web se font en automatique par un transfert quotidien, via la connexion internet, afin d'alimenter la vitrine-écran. Un module d'édition de contenu (back-office) accessible en local depuis les ordinateurs des personnes responsables des publications (dans les structures BIJ ou PIJ) permettra en outre d'alimenter l'écran-vitrine en textes, images, vidéos, etc... personnalisés.

Un habillage graphique de l'écran de présentation des informations est proposé afin d'intégrer une charte visuelle correspondant à la structure (BIJ ou PIJ).

La fourniture du dispositif devra intégrer le matériel (Ordinateur + TV HD), tous les logiciels en front et back-office (y compris le système d'exploitation du poste gérant l'affichage) et la conception de tous les habillages graphiques.

7 sites expérimentaux en Aquitaine permettant une information tous les jours de l'année, 24h/24.

L'ensemble de la configuration est transposable.

### **4) Formation VAE**

Projet de mise en place d'une VAE collective sur le titre de « chargé d'accompagnement social et professionnel avec le CNAM pour les professionnels du réseau IJ Aquitain, mais qui sera également ouvert aux autres partenaires du SPRO.

Le titre « chargé d'accompagnement social et professionnel de la filière intervention sociale du CNAM en VAE collective permet d'obtenir tout ou partie de ce titre à finalité professionnelle (enregistré au RNCP) – accessible avec le niveau Bac – sortie à Bac + 2, classé de niveau III.

Les Objectifs d'une telle action de formation pour les informateurs jeunesse :

- . un renforcement de leurs compétences, une professionnalisation de leurs interventions

. une reconnaissance de leur activité professionnelle, la possibilité de s'inscrire dans une famille de métiers, du même réseau ou dans d'autres structures (Missions Locales, Pôle Emploi, associations) de passer des concours administratifs de catégorie supérieure ou de poursuivre une formation de niveau supérieur.

Ce titre « chargé d'accompagnement social et professionnel » inscrit au RNCP, niveau III est une bonne réponse pour les informateurs Jeunesse et leurs employeurs en terme de qualification professionnelle :

- . sur le plan de la reconnaissance de leurs activités et compétences, ce qui aura pour effet d'attester la légitimité de leur intervention dans le domaine de l'orientation tout au long de la vie, vis-à-vis de leurs employeurs et de leurs partenaires.
- . sur le plan de leurs désirs d'évolution professionnelle « dans leur métier ».

Désignation du métier et des fonctions :

Le chargé d'accompagnement social et professionnel a pour mission d'accompagner des parcours individuels pour favoriser l'insertion sociale/professionnelle ou la mobilité des publics demandeurs dans les domaines de l'emploi, de l'accès au droit, à la santé, au logement à la citoyenneté ou dans un parcours de formation professionnelle.

Il accueille, fait un diagnostic sur la situation de la personne, l'informe, l'oriente et l'accompagne dans la construction et dans la réalisation de son parcours d'insertion sociale et professionnelle en instaurant une relation de coopération et de confiance. Il travaille en réseau avec les partenaires locaux.

Les activités du chargé d'accompagnement social et professionnel sont les suivantes :

- . Accueil : réception, écoute de la demande et élaboration d'un premier diagnostic
- . Information, orientation des personnes à partir des situations identifiées
- . Accompagnement des personnes dans la construction d'un parcours d'insertion professionnelle /sociale/de formation
- . Travail en réseau, en partenariat et en équipe pour mobiliser les ressources adaptées aux situations à traiter
- . Recueil et traitement de l'information, veille et gestion d'un fonds documentaire
- . Organisation de son poste de travail et des moyens disponibles

Formation dispensée par le CNAM aisément transférable et permettant d'avancer vers la culture commune.

## **5) Fiche de liaison**

Proposition d'une fiche de liaison entre les opérateurs SPRO, afin d'assurer un réel suivi de l'usager, qu'il perçoive bien la logique et la pertinence lisible du dispositif, et qu'il ne franchisse pas plus de 2 portes.

Outil disponible, aisément transférable

## **6) Proposition d'une méthodologie SPRO**

Utilisation du net entre les partenaires afin d'assurer le transfert du dossier, et d'avoir une lisibilité fiable de la suite donnée à la requête de l'utilisateur. Car 3 types de cas de figures peuvent se présenter :

a- Information directe lors du 1er accueil

Prise en compte directe par la structure si l'utilisateur s'inscrit dans ses missions et correspond à son public.

L'organisme enregistre l'utilisateur sur Google doc et ne communique pas aux partenaires les éléments le concernant, car il assure directement le service d'information.

Ou...

b- Renvoi vers une structure partenaire

Si l'utilisateur correspond aux compétences développées par l'un des partenaires du SPRO :

- Envoi de la fiche de liaison à la structure identifiée et remise d'une copie à l'utilisateur. Il y est spécifié que la personne sera contactée directement par la structure qui le recevra. Dès lors, chaque structure, en interne, organisera la prise en charge de l'utilisateur.

- Convocation pour un 2ème accueil

**- Enregistrement du dossier sur un tableau central, via Google Doc. Toutes les personnes reçues en deuxième niveau seront ainsi clairement identifiées sur le dispositif SPRO.**

**Sur cette fiche figure le nom et le prénom de l'utilisateur, l'indication du prescripteur et la date de réception (1ère porte), la structure vers laquelle il a été orienté (2ème porte), la date de ce 2ème accueil, la proposition qui en résulte.**

<b>Parcours de l'utilisateur</b> Recherche information emploi-orientation-formation	
<b>1er accueil</b>	<b>2ème accueil</b> (2ème porte)
Objectif : Analyse de la demande Identification de la structure concernée	Objectif : Réponse à la demande Accueil après convocation de l'utilisateur, suite au renvoi par le 1er guichet
Acteur : L'un des opérateurs du SPRO répondant à une demande spontanée	Acteur : structure identifiée comme compétente et relevant du SPRO
Ressource : Fiche liaison envoyée à la 2ème porte, et remise à l'utilisateur	Ressources : Fiche de liaison identifiant la problématique + Google Doc pour mentionner la suite donnée à la demande

### c- L'utilisateur est déjà identifié

Si l'utilisateur est déjà suivi par l'un des partenaires, aucune fiche de suivi n'est élaborée. Le référent continue son travail d'accompagnement.

## **7) Annuaire « SPRO »**

Création d'un annuaire régional numérique des contacts utiles à l'usage des professionnels. L'ensemble des partenaires y sont référencés :

- . APEC, Aquitaine Cap Métiers, Cap Emploi, CIO, Fongecif, Information Jeunesse, Missions Locales, Pôle emploi, SCUJO.
- . Infos : Nom, adresse, téléphone, courriel, site internet.

Aisément transposable au moindre coût.

A noter : dans la perspective de la future grande région, les 3 régions actuelles Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ont décidé d'élaborer un guide SPRO commun qui paraîtra sous format numérique le 1er janvier 2016.

## **8) Fiches pédagogiques**

- Les enjeux du SPRO, à destination du réseau « Information Jeunesse » :

- . Rappel des objectifs poursuivis
- . Quelle est la pertinence du SPRO ?
- . La valeur ajoutée du SPRO
- . L'Etat des lieux
- . Une nouvelle donne, une clarification, une proximité.

- « L'IJ » et AJO. Création d'un document explicitant les missions de l'Information Jeunesse afin de conforter sa légitimité dans le SPRO :

- . Une éthique, une mission
- . Un maillage territoriale
- . Des acteurs de l'insertion
- . Un accueil par des professionnels
- . La richesse des partenariats
- . Une légitimité affirmée

Ces 2 fiches sont totalement transposables afin de clarifier les objectifs du SPRO et de d'affirmer la légitimité de l'Information Jeunesse dans le dispositif.

## **9) Trousse à outils numérique**

A l'usage du réseau : tous les documents, textes, diaporamas, fiches de synthèse, outils pédagogiques concernant le SPRO afin d'aider dans l'argumentation auprès des autorités locales et des partenaires.

Les éléments expérimentés apportent incontestablement un plus par rapport à la situation actuelle :

- . Base de documents référencés et explicitant le dispositifs.
- . Connaissance des partenaires en définissant les périmètres de chacun afin de démystifier les présupposés.
- . Création d'un véritable annuaire professionnel, inexistant à ce jour
- . Définition d'une méthodologie SPRO originale et très facile à mettre en place
- . Fiche liaison clarifiant la situation de l'utilisateur aux yeux du partenaire
- . Infos 24h24 et 7jours sur 7, autour de la thématique Emploi-orientation-formation.
- . Formation VAE favorisant la culture commune
- . Indispensable communication (plaquette, web), permettant au grand public d'avoir enfin la compréhension des missions de chaque structure et leur corrélation.

## B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

### 1. Public visé

Le public visé est, à l'évidence, en besoin de ce nouveau dispositif de ce nouveau dispositif SPRO et de l'efficacité qu'il suppose.

Il convient donc, afin de le rendre pertinent, de conduire les actions suivantes, sans trop attendre, afin de ne pas parasiter le système dès sa naissance :

- Communication autour du SPRO, de la philosophie qui le sous-tend, des objectifs poursuivis et des partenaires qu'il vise à conforter.
- Identification essentielle des périmètres d'intervention de chacun en sensibilisant les partenaires aux rôles et missions de chacune des structures afin de balayer les présupposés et de démontrer les mécanismes naturels de complémentarité
- Organiser simultanément, au niveau de chacune des régions, des conférences de presse présentant ce dispositif.
- Faire connaître les outils déployés afin de montrer la véritable valeur ajoutée du SPRO auprès du grand public et de tous les intermédiaires sociaux.

### 2. Actions menées dans le cadre du dispositif

- Transfert des outils proposés au niveau régional vers le niveau national : plaquette de communication, méthode de suivi de l'utilisateur, fiche de liaison
- Cependant, il convient au préalable :
  - . de dissiper les interprétations erronées des rôles de chacun
  - . d'explicitier que, loin de vampiriser les rôles des structures partenaires au bénéfice de certaines, le SPRO vise à un repositionnement souhaitable permettant à chacun de mieux faire connaître ses champs d'intervention, de valoriser les savoir faire, tout en renforçant un dispositif d'utilité publique.
  - . point de vigilance essentiel : avancer progressivement, en tenant compte des psychologies des acteurs de terrain qui, depuis plusieurs mois, se posent des questions légitimes quant au devenir de leurs professions.



### 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

- Au regard des modalités prévues par la loi, la Région, acteur de proximité doit coordonner le modèle mis en place, tout en animant le dispositif avec l'Etat, représentant la légitimité historique.
- Les partenaires opérationnels sont ceux fixés par la loi, tout en s'élargissant à l'Information Jeunesse représentant une efficacité professionnelle, un maillage territorial unique, une histoire qui légitime les missions, une réactivité et une souplesse pouvant pallier certaines pesanteurs, une identification forte de la mission républicaine et une unité nationale résultant d'un pictogramme reconnu et une charte affirmant les valeurs et principes qui sont le ciment de la collectivité.

### 4. Impacts sur la structure

- reconnaissance renforcée de l'Information Jeunesse par la Région
- renforcement du réseau IJ autour de cet enjeu collectif
- confirmation des partenariats locaux identifiant le réseau comme un partenaire ayant accru sa légitimité

## Conclusion

L'Information Jeunesse a montré, par cette expérimentation, sa capacité à porter des projets, à innover, à être force de propositions.

Cette expérimentation, qui n'a pas encore produit tous ses effets positifs qui devront être analysés sur le moyen terme, doit être suivie très rapidement par la réaffirmation du rôle clef de l'IJ comme partenaire efficace et dynamique dans le SPRO

### **Annexes obligatoires à joindre au fichier :**

- **Tableau 1 sur les publics** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 2 sur les actions** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 3 sur les outils** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (*à ne pas insérer au rapport*)

**Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation**  
 Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

CMA/Conte Information Sources / Qui, nombre de structures / Année / 2014

Territoire	Non, moi	de l'expérimentation pendant toute la durée					Total
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	
Jeunes		114	172	172	1242		1710
Adoles							

1-		de l'expérimentation pendant toute la durée		Bénéficiaires entrés	
<b>Age</b>					
Moins de 6-10 ans					
10-16 an			23		
16-18 an			98		
18-25 an			962		
Autres :	25-44		378		
15 et plus :			111		
<b>Statut</b>					
Élèves et Collégiers			21		
Lyéens			445		
Étudiants			23		
Demandeurs			258		
Actifs occ			415		
(préciser) autres :			20		
<b>Niveau</b>					
Infra V			193		
Niveau V			190		
Niveau IV			454		
Niveau III			290		
Niveau I			97		
<b>Sexe</b>					
Filles			966		
Garçons			748		
<b>2-</b>					
<b>Qua</b>					
Parents			311		
Enseigné			72		
Conseiller			17		
Conseiller			8		
Conseiller			12		
Animateur			42		
Educateur					
(préciser) autres :					

3-		Réalisation	
Non, moi			
Oui, une partie de mon territoire			
<b>4-</b>			
Nationale		Régionale	
Inter-régional			
Département			
Commun			
<b>1-</b>			
Non, aucune partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie			
Oui, une partie des bénéficiaires directs			
Oui, tous			





Annexe 3 - Liste des outils développés dans  
Restitution finale du porteur de projet

APSPRO\_N°8  
 Numéro de

	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)	Format électronique	Format (papier, électronique, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Fonction (préciser si ce sont des outils de formation, de suivi, de communication, etc.)
1	OUI	Format électronique	Format électronique		outil de pilotage « Enjeux du SPRO »
2	OUI	Format électronique	Format électronique	BID et PIJ, DDCS, DRJSCC	Pages SPRO sur internet, outil de communication
3	OUI	Format électronique	Format électronique	Grand public	infos page Facebook, outil de communication
4	Non	Format électronique	Format électronique	Grand public	Bilan quantitatif et qualitatif sur le pub
5	OUI	Format papier	Format papier	Réseaux information jeunesse	outil de suivi (thèmes prioritaires...)
6	OUI	Méthodes de formation	Méthodes de formation	Membres de terrain des BID et des PIJ	
7	OUI	Méthodes de formation	Méthodes de formation		
8	OUI	Format papier	Format papier		« Feins » existant dans le dispositif A
9	OUI	Format papier et numérique	Format papier et numérique	Grand public	laquette de communication SPRO, outil de communication
10	OUI	Format numérique	Format numérique	Grand public	Annuaire régional des contacts utiles
11	OUI	Format papier et numérique	Format papier et numérique	Professionnels du SPRO	SPRO, outil d'accompagnement
12	OUI	Format papier et numérique	Format papier et numérique	Professionnels du SPRO et usager	outil de liaison entre opérateurs, outil d'accompagnement
13	OUI	Format papier et numérique	Format papier et numérique	Professionnels du SPRO	Méthode favorisant la lisibilité des parcours, outil d'accompagnement
14	OUI	Format papier et électronique	Format papier et électronique	Professionnels du SPRO	



**Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)